



18, rue Falret
92170 VANVES
Téléphone : 01.41.23.02.76

PROCES VERVAL

Conseil d'école du jeudi 6 novembre 2024

Ouverture de séance : 18h05

Secrétaire de séance : Cécile Alexis

Étaient présents :

Pour la mairie : Madame Xavière Martin, adjointe au maire chargée de l'éducation, Monsieur Maxime Pellion, directeur adjoint du service éducation, Monsieur Mohamed Tounkara, directeur de centre de loisirs

L'équipe enseignante : Madame Rachelle Larisse, Madame Laurence Kerjean, Madame Laura Dijon, Madame Audrey Bregaint, Madame Cécile Alexis, Madame D. Labis, Monsieur Pierre-Guy Salembier

Les représentants des parents d'élèves : Mesdames Kaouel et Cieplinski pour l'API. Mesdames Tissot, Solomiac, Courteille, El Kaïm, M. Reilhac pour la FCPE.

Étaient excusés : Mme Coquard, inspectrice de l'éducation nationale, Monsieur Vivien Petit-Stefanski (enseignant).

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique
- Bilan des élections des représentants de parents d'élèves
- Effectifs et organisation pédagogique
- Aide aux élèves (APC)
- Vote du règlement intérieur
- Présentation des projets pédagogiques
- Bilan de la coopérative
- PPMS et sécurité
- Climat scolaire
- Fonctionnement de la cantine
- Accueil piscine et activités sportives
- Points travaux

❖ Présentation de l'équipe pédagogique

Mme Bregaint, enseignante de CM1-CM2

Mme Kerjean, enseignante de CE1-CE2

M. Salembier, enseignants de CP

Mme Larisse, enseignante de CE2 et directrice de l'école

Mme Lapis, enseignante de CE2 tous les jeudis (décharge de direction) et un vendredi sur 3

Mme Dijon, enseignante de CM1

Mme Alexis, enseignante de CP-CE1

M. Petit-Stefanski, enseignant de CM2 (enseignant absent et remplacé par Mme Mélanie Leblanc jusqu'au 2 décembre 2024)

A toutes fins utiles : pour répondre aux questions liées au fonctionnement spécifique dans une classe, les enseignants vous proposent de prendre RDV via le cahier de liaison.

❖ Bilan des élections de représentants des parents d'élèves

Le taux de participation a été de 51,63% avec 5 sièges pour la FCPE et 2 sièges pour l'API

- Les parents élus sont :

Pour la FCPE : Mme Bizouard (parent de Aubin en CM2), M. Thill (parent de Suzanne CM1), Mme Tissot (parent d'Apolline CM1), M. Reilhac (parent de Victoria cm1 et Louis ce2), M. Pilon (parent de Léonie Ce2) titulaires, Mme Courteille (parent de David cm2 et de Diégo cm1), Mme Peuchamiel, (parent d'Amélia en cm1), Mme Solomiac (parent de Louis en ce2), Mme Gaudion (parent de Alice en ce1), Mme El Kaïm (parent de Linsay en ce1), en qualité de suppléants.

Pour l'API : Mme Kaouel (parent de Yassine CE1), et Mme Cieplinski (parent de Léna en CP) en qualité de titulaires, Mme Therre (parent de Léna en ce1), M. GRADI (parent de Aalyaa en cp) en qualité de suppléants.

- Les enseignants souhaitent la bienvenue aux nouveaux parents délégués les remercient pour leur implication dans l'école.

❖ Effectifs et organisation pédagogique

Effectif au 07/11/2024

- ❖ CP : 24 élèves
 - ❖ CP-CE1 : 24 élèves (12 CP et 12 CE1)
 - ❖ CE1-CE2 : 21 élèves (13 CE 1 et 8 CE 2), une arrivée en CE1 en décembre soit 22
 - ❖ CE2 : 21 élèves
 - ❖ CM1 : 24 élèves
 - ❖ CM1-CM2 : 23 élèves (9 CM1 et 14 CM2)
 - ❖ CM2 : 27 élèves
 - ❖ TOTAL = 165 élèves + 1 (en décembre)
- Ainsi, l'école compte 10 élèves de moins par rapport à l'année dernière.

Organisation

Un sujet a été soulevé par l'API concernant les inconvénients des classes de doubles niveaux.

La même réponse que les années précédentes va être faite :

L'école compte 7 classes pour 5 niveaux. Dans ces conditions, et au vu des effectifs, il est impossible de constituer que des classes de niveau simple.

Contrairement à l'année dernière, nous n'avons que 3 classes de double niveau au lieu de 4.

Listes de fournitures

- Chaque enseignant prépare sa liste avant qu'elle ne soit affichée.
- Il peut arriver que pour certains niveaux de classe, l'enseignant n'est pas encore connu, dans ce cas une liste succincte est affichée, l'enseignant qui arrive en début d'année réajuste.

- Les listes de fournitures sont affichées en fin d'année et sont disponible sur le blog de l'école l'adresse du blog est donnée en début d'année dans le cahier de liaison.

❖ **Aide aux élèves en difficultés scolaires**

- RASED, Réseaux d'Aide spécialisé aux élèves en difficultés
- Mme COUDERT (psychologue de l'Éducation nationale) intervient dans plusieurs écoles de la circonscription, soit à la demande de l'enseignant, soit à la demande des parents.
- Mme Caroline Violle, enseignante spécialisée à dominante relationnelle
- Les AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) sont nommés pour venir en aide à des enfants en situation de handicap. Deux élèves sont concernés et bénéficient de l'aide d'une AESH pour deux, à raison de 6h par semaine pour chaque élève.

Parents : est-ce que vous demandez d'autres AESH ?

RL : oui, mais il y a un manque de recrutement.

- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) sont mises en place par les enseignants sur 3 jours (lundi, mardi et vendredi) de 11h30 à 12h00, après recueil de l'autorisation des parents.
- ❖ Permettent soit s'accompagner des élèves en difficulté sur différentes matières, soit de proposer des activités autres qui s'adressent à tous les élèves (ateliers divers : arts, décorations, cuisine...)
- ❖ Elles ont débuté de manière différenciée dans certaines classes avant les vacances et se poursuivrons à partir de la semaine prochaine.

Parents : pour un double-niveau, les séances sont-elles conjointes ?

RL : oui, l'enseignante partage son temps sur les 2 niveaux en fonction des élèves.

- La prise en compte des situations particulières :

- Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) permet à l'équipe d'intervenir rapidement en cas de nécessité médicale dans le cadre d'un protocole signé entre le médecin traitant, la famille, le médecin scolaire, la mairie et l'équipe.

Parents : pour les classes transplantées, il faut penser à emporter les PAI.

Une réunion d'information aura lieu avant le départ dans la classe et avec l'enseignant concerné et l'information sera donnée aux familles. De plus, une AS accompagnera la classe et sera habilitée à donner des médicaments.

- Les réunions d'Équipe Éducative qui permettent de réunir toutes les personnes qui s'occupent d'un enfant, les parents, l'enseignant, les aides extérieures (des professionnels du CMP, orthophoniste...) afin de croiser les informations et de mieux adapter les aides.

❖ **Vote du règlement 2024 – 2025**

- Le règlement intérieur est identique à celui de l'année dernière.
- Il sera remis aux élèves dans le cahier de liaison avec la charte de la laïcité pour lecture et pour signature par les parents.

RL : Tous les parents devront bien la lire et la signer car elle inclut la mention relative à l'interdiction du téléphone portable et des objets connectés dans l'école. L'année passée le non-respect de cette interdiction avait engendré des soucis.

❖ **Les projets d'école / pédagogiques**

Divers projets sont programmés suivant les classes et les niveaux :

⇒ Un projet d'école :

- Projet danse sur le thème des 5 grandes périodes de l'histoire :
 - l'idée étant de créer une cohésion de groupe et la finalité serait de proposer une restitution en fin d'année comme l'année dernière, cette fois au théâtre de Vanves. Nous remercions la mairie pour son aide.
 - Projet onéreux, comme l'année dernière.
 - Pour l'instant, le projet est en attente de validation par la commission de la DSDEN.

⇒ Divers projets de classes :

- Lire et faire lire : trois intervenantes viennent dans les classes du CP au CM2 depuis le début de la semaine, les jours varient en fonction des classes.
- 2 sorties spectacles sont prévues par classe au théâtre de Vanves, tout au long de l'année.
- Des sorties pédagogiques seront prévues dans les classes tout au long de l'année et éventuellement une sortie de fin d'année : cela dépendra de chaque enseignant.
- Un départ en classe de découverte pour 1 classe du cycle 3.
- Le départ en classe de découverte pour les élèves de M. Petit-Stefanski est annulé en raison de son absence.
- Savoir rouler à vélo CM2 comme l'année dernière :
Projet mené conjointement avec la mairie et l'Éducation nationale. Ce sont des intervenants de la mairie qui encadrent les enfants (CM2). L'objectif est d'apprendre à faire du vélo en ville, en adoptant les bons gestes la bonne attitude. Les parcours ont lieu dans le parc. Il y aura une sortie au mois de juin.
- Intervention du brigadier Lieber dans les classes de CM2 : prévention aux dangers d'internet
- La rencontre parents/enseignants pour la remise des livrets scolaires aura lieu e samedi 1^{er} février 2025.

⇒ Autres projets

- Nous n'avons pas de planning à l'année car il se construit par chaque enseignant au fur et à mesure des évènements et des opportunités proposés par les différents organismes et les souhaits de chaque enseignant pour leur classe.
- Sinon depuis le début de l'année, il y a eu :
 - Des sorties au musée de la Carte à jouer,
 - Au musée du Louvres
 - A l'observatoire de Meudon
 - A la médiathèque
 - Des sorties au théâtre
 - Au centre de tri du centre de tri du 15^{ème}
 - A la Sytcom ...

Parents : La réservation des cars est difficile.

RL : oui, du fait du planning par année civile. Les cars 2024 sont déjà tous réservés. Mais nous avons 60 carnets de tickets de la RATP gratuits.

Parents : la plupart des enfants ont un Pass Navigo qui peut servir lors des sorties.

⇒ dates à venir :

- Carnaval des enfants : 11 avril 2025
- Festival du livre : le 16 mai 2025 sous la forme d'une exposition et suivi d'un moment de convivialité
- Spectacle de fin d'année : le jeudi 12 juin 2025 en deux temps.
- Une kermesse pour les enfants la journée en juin.
- Il n'y aura pas de « Boum des CM2 » cette année.

Parents : qu'y a-t-il d'organisé pour le 100^{ème} jour d'école ?

RL : chaque enseignant choisit ce qu'il organise.

Parents : et qu'en est-il du projet de poulailler ?

Nous attendons toujours la réponse de la mairie.

❖ La coopérative

- Deux mandataires : Mr Pierre-Guy Salembier et Mme Alexis

La situation actuelle des comptes est la suivante : nous avons 5 034€ sur le compte bancaire et 357€ en caisse. L'argent rapporté par les photos n'a pas encore été comptabilisé.

La situation est constante depuis 3 ans. Cela permet de faire des projets comme l'an dernier et cette année. Nous essayons de conserver cette somme. L'argent qui rentre dans l'année est utilisé dans la même année. Un contrôle en fin d'année est réalisé par les mandataires avec un représentant de chaque fédération de parents d'élèves.

- Rappel : la coopérative finance les sorties des classes ainsi que les achats de livres, de matériel d'arts plastiques... Elle est alimentée par les dons des parents et un pourcentage de la vente des photos de classe.
- *Tout l'argent reste dans l'école. Chaque classe reçoit un montant égal.*

Parents : Cette année les commandes de photos de classe se sont faites par imprimé papier. Pourquoi pas par internet ?

RL : Nous avons remarqué que les commandes par internet génèrent moins d'achats.

Parents (API) : Nous trouvons que les photos de cette année sont de moins bonne qualité que l'année dernière.

RL : L'année dernière nous avons eu des retours plutôt négatifs sur la qualité des photos ; c'est pourquoi nous avons changé cette année. Il faudra que vous en discutiez entre représentants de parents d'élèves et que vous synthétisiez les remontées pour me dire si vous souhaitez conserver le prestataire ou en changer.

❖ La sécurité à l'école

- Un exercice incendie a eu lieu le 24 septembre, un second aura lieu en février
- Un exercice attentat intrusion aura lieu avant les vacances de décembre.
- Un exercice risques majeurs, exercice départemental, début 2025

❖ Le climat scolaire

- En ce début d'année, nous avons constaté de nombreuses incivilités, des petits coups bas entre élèves venant des élèves de CP, des mots déplacés. Ils étaient également assez bruyants en début d'année. Les comportements sont en cours d'amélioration.
- Par ailleurs, depuis le début de l'année, le football est interdit lors des récréations mais il est autorisé sur le temps du midi. Résultat : le climat est apaisé dans la cour. Cela oblige les enfants à trouver d'autres jeux (ballon, corde à sauter, ping pong, badminton, jeux de billes...). Cela se passe bien.
- Plan de prévention du harcèlement de circonscription est reconduit cette année.

- Semaine « Non au Harcèlement », un questionnaire d'évaluation sera distribué aux élèves.

Parents : parlez-vous du respect ?

RL : oui, nous le faisons tous les jours dans nos classes ou lors des récréations.

Parents (API) : il faudrait lancer une campagne sur le respect auprès des familles.

RL : oui, c'est une bonne idée.

Parents : on pourrait faire intervenir des associations dans l'école pour parler du sujet.

- Pour tous les sujets en lien avec le harcèlement, l'élève victime (ou un de ses parents) pourra en parler à son enseignant, qui informera la directrice. Cette dernière suivra le protocole de traitement des situations de harcèlement en soumettant le cas à la cellule climat scolaire de circonscription.
- Toujours deux services de cours le matin et l'après-midi + vigilance des surveillances de cour.
- Les parents sont systématiquement informés en cas de problèmes ou de situations complexes.

Parents : avez-vous rencontré les parents des enfants concernés par ces incivilités ?

PGS : oui nous les avons informés.

AB : J'ai observé que sur le temps du centre de loisirs, les petits sont repris par les animateurs.

Parents : que faire pour régler les problèmes de comportement plus graves ? L'exclusion est-elle possible ?

Enseignants : non, ce n'est pas possible d'exclure à l'école élémentaire. Nous n'avons pas de marge de manœuvre.

Parents : l'an dernier, des problèmes ont été longs à être réglés car le processus est long.

RL : Il existe tout un processus long à suivre avant de pouvoir exclure et élève et cela se fait en concertation avec l'inspection. Il s'agit de coéducation et il faut que les parents soient impliqués.

.

- Des élections de délégués ont eu lieu dans les classes. Les 2 délégués de chaque classe se réuniront en conseil soit fin novembre ou début décembre.

Parents : que se passe-t-il lors du conseil des élèves ?

RL : un thème est choisi, souvent en lien avec la cour, la cantine... et les délégués échangent pour améliorer le déroulement de ces moments.

❖ Temps périscolaires :

- Fonctionnement de la cantine : question autour du tarif et de la quantité servie.

Mairie : Les enfants ont une perception différente des quantités servies selon leurs goûts. Mais les quantités servies aux enfants répondent aux critères réglementaires de grammage des apports nutritionnels. C'est le groupe Sodexo qui prépare les repas. Les enfants peuvent aussi dire « petite faim » ou « grande faim » quand on leur sert le plat principal. Enfin, un repas végétarien est servi une fois par semaine. Un repas plus festif est programmé une fois par mois.

Une réunion avec les représentants des fédérations de parents d'élèves est prévue le 22 novembre, relative à la nouvelle tarification des temps d'accueil de loisirs.

Le directeur du centre de loisirs : les enfants régulent leur consommation et ils peuvent se resservir s'ils ont encore faim ou bien échangent entre eux. Mais la règle est de ne pas prendre plus de deux fois d'un aliment.

Parents : certains fruits servis étaient dégradés ou abîmés (poires).

Mairie : en cas de lot entier de fruits dégradés, le personnel qui réceptionne la commande est tenu de la refuser. Si des fruits étaient écrasés, il faudrait savoir à quelle date cela s'est produit pour pouvoir le faire remonter l'information à la diététicienne.

Parents : nous allons retrouver la date. Notre but est d'améliorer la prestation des repas. Qui a décidé d'un repas végétarien hebdomadaire ?

Mairie : c'est une obligation de la loi Egalim d'octobre 2018.

❖ Point travaux

Pendant les vacances :

- Changement des plaques anti bruit dans le réfectoire
- Repris du joint de dilatation intérieur du préau
- Profiter présence pour faire un rappel pour le panneau d'affichage : clé restée coincée dans une serrure qui empêche de renouveler l'affichage. Une fiche de signalement faite depuis l'année dernière et toujours pas réparé.
- Boîtes aux lettres à changer : complètement abimée.

Mairie : Dans le réfectoire, après avoir déposé les plaques anti bruit, nous avons découvert un mur très abimé qui sera prochainement repeint. Les nouvelles plaques seront posées ensuite. Nous allons faire le nécessaire pour la serrure du panneau d'affichage et la boîte aux lettres.

❖ Accueil piscine : comportement des maitres-nageurs

Du côté des enseignants, nous n'avons rien constaté d'anormal, de notre point de vue cela se passe bien.

Parents (API) : il y a souvent des sèche-cheveux en panne. Serait-il possible de les faire réparer ?

Mairie : il n'est pas anormal que les sèche-cheveux soient défectueux du fait du nombre important d'utilisateurs chaque semaine. Les pièces détachées sont souvent difficiles à obtenir pour réparer ces équipements. La température du bassin sera maintenue à 26-27°C en 2025.

❖ Activités sportives

API : demande s'il serait possible d'utiliser le dojo à la place du stade par mauvais temps.

Mairie : les plannings sont faits en début d'année pour toutes les écoles de Vanves donc certaines structures sont forcément déjà occupées. Il n'est donc pas possible de prendre un autre équipement que celui prévu.

RL : les enseignants s'adaptent en cas de mauvais temps. Ils peuvent assurer une séance de sport eux-mêmes.

Parents : En CM2 une évaluation sur savoir-nager est prévue mais y aura-t-il des séances de natation ?

Oui, pendant le 2nd semestre.

Mme Larisse remercie les membres du Conseil d'école.

La séance est clôturée à 19 h 49

La secrétaire

Mme Alexis

La directrice

Mme Larisse